

Plan d'entreprise viable et durable

(établi par structure sélectionnée par la Région, démontrant l'atteinte d'un SMIC à 4 ans)

Eco-conditionnalité (éco-régime supérieur, ou certification AB ou HVE)

JA

Volet Trésorerie

+ Modulation Reprise AB : 4 000 € ou 10 000 €

+ Modulation Hors cadre familial : 5 500 €

Socle
Plaine
13 000 €

Socle Zone
défavorisée
15 000 €

Socle
Montagne
17 000 €

JA

Volet Outil de production

Avec herbivores : de 5 100 € à 28 300 €

Avec granivores : de 4 500 € à 20 500 €

Autres productions : de 4 300 € à 14 700 €



NA

Montant min : 4300 € - Montant max : 60 800 €